

N'importe où, en quinze jours, une campagne de presse peut exciter une population incapable de jugement à un tel degré de folie que les hommes sont prêts à s'habiller en soldats pour tuer et se faire tuer.

Albert Einstein

n° 379

Janvier 2024



la VOIX DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers



Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Carnutes,

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal, les membres du CCAS ainsi que le personnel municipal, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

2023 aura été, encore, une année compliquée avec notamment l'inflation, la hausse du coût des énergies qui ont pénalisé en premier lieu les ménages modestes, une grande partie de nos concitoyens et les collectivités. Ça a été également la guerre en Ukraine qui s'éternise, puis l'affrontement entre Israël et Gaza. Le monde est-il devenu fou?

En 2024 pour notre municipalité une autre épreuve nous attend. En effet en date du 21 septembre 2023, le conseil municipal de Saint-Piat a décidé de se retirer du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de St Piat, Mévoisins, Soulaire et Chartainvilliers (SIRP). C'est ce syndicat qui gère l'entretien, l'aménagement, les travaux des bâtiments scolaires de Saint-Piat et Chartainvilliers, les transports et les salaires du personnel non-enseignant. Le motif serait que cela coûte trop cher à Saint-Piat. Il est même proposé de fermer l'école de Chartainvilliers, dont la construction date de 2004 et qui semble être un modèle pour les enseignants, tout cela pour réduire les coûts... Le monde est fou mais nous, ici, on marche sur la tête. Le bien être des enfants ne semble pas être le souci principal de certains. Mais soyez persuadés de la volonté de l'équipe municipale de Chartainvilliers pour faire en sorte que ce projet ne puisse aboutir et dans tous les cas préserver le confort des élèves. Vous pourrez en apprendre plus sur le SIRP et le Regroupement Pédagogique en lisant le feuillet encarté.

Le conseil municipal a voté lors de sa dernière séance les demandes de subventions pour la création d'un terrain multisports mixte et intergénérationnel. Cet équipement pourra accueillir 24 personnes simultanément et servir aux élèves de l'école de Chartainvilliers pendant les périodes scolaires, ce qui ravit l'équipe enseignante.

Un mot, enfin, pour remercier le personnel communal technique qui œuvre au quotidien pour l'entretien et l'amélioration du cadre de vie des carnutes. Merci également à Coralie, notre secrétaire, qui a su en un an et demi s'adapter à notre village et fait évoluer notre façon de travailler.

Encore tous mes vœux pour 2024.

Alain BOUTIN



La cérémonie des vœux et la traditionnelle galette des rois auront lieu le **samedi 13 janvier 2024 à 16h00** à la salle polyvalente.

Réservez dès maintenant cette date.

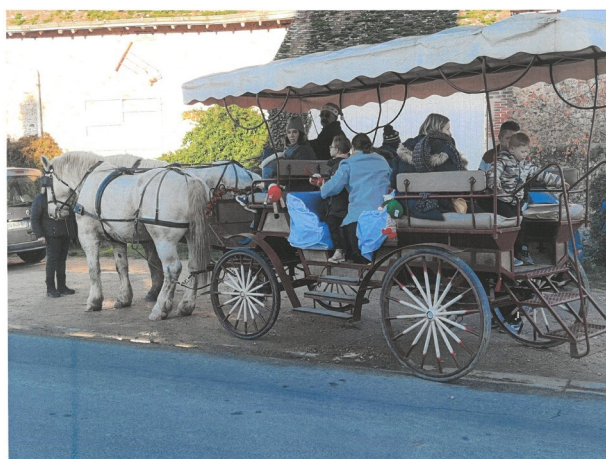
Pensez à vous inscrire avant le 10 janvier (places limitées).



De superbes décorations made in Comité des Fêtes de Chartainvilliers !

Bravo et merci à tous pour votre implication dans l'animation de notre village.

Et ce qu'il faut souligner c'est que ces décorations « mobiles » n'ont pas été touchées durant toute cette période de fêtes. Super.



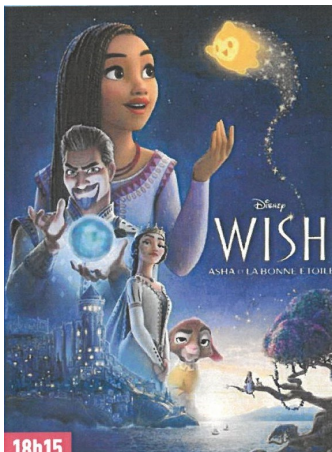
Superbe journée, ce 16 décembre pour la promenade en calèche organisée pour les enfants de Chartrainvilliers.

Ce fût une réussite.

Merci à Monsieur Michel SIMON , son épouse et ses deux superbes percherons Hardi et Hermès, qui ont fait plusieurs circuits dans le village.

Merci également à notre Père Noël, Guy BOUZIZ, conseiller municipal qui est toujours au rendez-vous!

Peut-être à renouveler afin que les enfants qui n'ont pu participer puissent profiter de ce plaisir.



Cinémobile
vendredi **26** janvier
MAINTENON PLACE ARISTIDE BRIAND



Livraison des Coffrets de Noël offerts aux Seniors par la commune

De nombreux administrés ont eu la gentillesse d'adresser des courriels à la mairie pour exprimer leurs remerciements à la réception de leur colis. Nous en sommes très touchés et en transmettons la teneur aux bénévoles du conseil municipal et du CCAS qui en ont assuré la préparation et la distribution.

Cette année nous en faisons bénéficier les seniors à partir de 65 ans au lieu de 70 ce qui augmente le nombre (près d'une centaine).

Impatients de recevoir leurs colis, certains administrés ont fait savoir que les délais de distribution avaient été un peu longs. Pour 2024, nous mettons tout en œuvre pour que le Père Noël veuille bien nous prêter un traineau pour réduire ce temps d'attente.